

EPR HINKLEY POINT

DE L'AVENIR NE FAISONS PAS TABLE RASE !

EDF focalise l'attention des médias qui se posent la question de son avenir. La démission de son Directeur financier – opposé au démarrage du projet anglais de deux EPR – suscite également des interrogations au sujet de la stratégie de l'entreprise et de l'adéquation entre ses ambitions industrielles et ses capacités financières. L'occasion de relancer des spéculations sur un « changement de modèle »...

EDF ambitionne de construire deux réacteurs EPR sur le site d'Hinkley Point où sont exploités déjà deux anciens réacteurs (graphite-gaz). Le projet, dont le chef vient dernièrement de démissionner (décidément...), est porté financièrement pour deux tiers par EDF et pour un tiers par CGN (électro-nucléariste chinois). Hors service de la dette, le coût pour EDF est évalué à environ 16 milliards d'euros (23 Md euros en tout). L'opération industrielle est soutenue par le gouvernement britannique qui garantit aux opérateurs, un prix de vente de l'électricité produite (à plus de 100 euros/MWh) sur 35 ans.

Hinkley Point, maintenant ou jamais ?

Pourquoi le démarrage du chantier et le projet suscitent-ils de telles craintes pour certains et pour la CGT ? Hinkley Point pourrait-il conduire EDF à la faillite ? Pour bien comprendre, il faut mettre en perspective l'ensemble des efforts d'investissements à consentir dans l'avenir pour EDF : le grand carénage du parc nucléaire (une cinquantaine de milliards d'euros) pour la remise à niveau en termes de sûreté et les investissements nécessaires à la prolongation de la durée de fonctionnement (pendant dix ou vingt ans), l'acquisition d'Areva NP (un peu moins de 3 milliards d'euros), les conditions d'achèvement des deux chantiers d'EPR européens (Flamanville en France et Olkiluoto en Finlande)... et ceci, dans un contexte de prix de marché européen de l'électricité très bas. Les organisations syndicales, dans une belle unanimité,

ont demandé le report du chantier anglais car ils estiment que les conditions actuelles, tant financières que techniques, ne sont pas propices. Le haut management d'EDF est lui-même divisé, comme l'atteste le départ du Directeur financier. Enfin, J.B Levy, le Président d'EDF, lui-même, a quelques doutes puisqu'il a repoussé sa décision finale d'investissement afin d'obtenir des garanties supplémentaires de l'Etat, sans doute sous la forme d'une augmentation de capital.

Mais ces assurances financières ne suffisent pas à lever les réserves sur le projet

Les délais envisagés pour le chantier anglais (72 mois) paraissent hors de propos étant donnés les retours d'expérience (Finlande, France, Chine), d'autant que l'Angleterre et les EPR anglais ont leurs propres spécificités... Et évidemment, les retards se paieraient très cher (un milliard d'euros par année de retard !).

La question Hinkley Point n'est pas une question de vie ou de mort pour la filière nucléaire française voire occidentale pour parler comme le Ministre Macron. D'ailleurs, beaucoup d'opposants actuels à ce projet ne disent pas « jamais » mais simplement « pas maintenant » et « pas dans ces conditions ».

Le nucléaire empêtré en France dans les contradictions

De fait, il y a plus urgent à réaliser. Ainsi, l'Etat a décidé de réorganiser la filière nucléaire française sans pour autant dessiner le début d'une esquisse de ses objectifs... hormis le plafonnement de la puissance nucléaire



Site d'Hinkley Point en Angleterre

installée au niveau actuel. Certes, mais tout ou partie des centrales actuelles seront-elles prolongées ? Quels types de centrales sont appelés à remplacer les anciennes ? Faut-il repartir sur un EPR optimisé « nouveau modèle » ? Les coopérations internationales ne sont-elles pas une voie prometteuse ?

EDF a une expérience unique de gestion d'un parc de 58 réacteurs. Elle a aussi, avec toute la filière française, une expérience d'un programme de construction très dense. Mais cette expérience s'est aujourd'hui étiolée et il faut bien constater que les forces dont dispose le pays en ingénierie et en industrie ne sont pas suffisantes pour envisager de réitérer le programme nucléaire des années 1975-85. Et cela ne semble pas être l'objet des projections de l'Etat.

Revenir au long terme avec des tarifs régulés, et abandonner le court terme du marché dérégulé

Pour autant, et l'exemple anglais le démontre, le développement d'un projet nucléaire nécessite a minima un aménagement du marché pour garantir les investissements des opérateurs (et éviter leur faillite), car les investissements sont très coûteux et nécessitent des années avant de procurer un retour sur investissement. Il ne faut pas oublier que le succès du programme nucléaire français s'explique aussi par l'environnement institutionnel, un monopole national, dont le projet n'était pas le profit pour des opérateurs privés, mais une mission de service public.

En dernière analyse, si l'Etat soutient et oriente la filière nucléaire, nécessairement il entre dans un processus de planification de long terme - car le nucléaire s'inscrit dans le temps long - assez peu compatible avec les lois du marché. Mais le processus de planification ne peut pas concerner qu'une seule filière et il faut prendre en compte l'ensemble des composantes du système électrique.

Toutes ces considérations éclairent l'embarras des décideurs politiques français actuels face au nucléaire, car ils

sont pris dans des contradictions fortes entre leur volonté de libéralisation et la nécessité de conserver une option nucléaire ouverte. Car le nucléaire est la troisième industrie nationale, une source d'électricité dé-carbonnée et aussi un grand donneur d'ordres pour les autres industries (notamment BTP, métallurgie...). Les politiques ont pensé trouver la solution en orientant l'activité vers l'exportation, mais les résultats sont limités, voire dangereux comme l'atteste le projet britannique.

Changer le modèle européen de concurrence

Notre pays bénéficie d'atouts certains dans l'industrie nucléaire. Cependant, les décisions de ces dernières années, les rivalités stériles, les années sans grands chantiers, un pari sur des énergies alternatives... ont amoindri ce potentiel comme le démontrent les difficultés à Flamanville 3 et en Finlande. A l'inverse, les opérateurs russes et chinois bâtissent leurs succès en dehors de leurs frontières en s'appuyant sur une activité continue sur leur propre territoire.

La France n'est hélas pas dans une telle dynamique. L'indécision complète dans laquelle l'Etat semble se complaire est un frein sérieux au développement des projets et de la filière. Les modalités de renouvellement du parc ne sont toujours pas clairement décidées.

Le Président d'EDF et le ministre Macron ont, dans un bel ensemble, envisagé publiquement un nouveau modèle pour EDF. Le premier s'est même dit très inspiré par le modèle Orange (quel rapport avec notre industrie lourde ?).

Changer le modèle européen de concurrence est une orientation certainement bien plus pertinente. Et aussi, vraiment pour changer, demander l'avis des salarié.es du secteur et de nos concitoyen.nes* constituerait une voie démocratique véritablement novatrice. C'est d'ailleurs ce qu'a déjà fait pour partie la FNME CGT en lançant une large consultation à destination des salarié.es d'EDF. ■

* Selon OpinionWay, 62 % des Français considèrent que l'énergie nucléaire ne doit pas être abandonnée contre 37 % qui souhaitent y renoncer.